



LE NAYRAC. Des cadeaux pour les aînés de la commune

Depuis plusieurs années, la municipalité associée au Foyer rural a le plaisir d'offrir un colis aux personnes de la commune âgées de plus de 75 ans. Quelques semaines avant la distribution, commence un travail de listage des Nayracoises et nayracois concernés. Il s'agit ensuite de comptabiliser ceux qui vivent en couple, seuls, à l'Unité de Vie, en maison de retraite et ayant vécu au village... Afin de préparer au mieux l'achat des cadeaux. Viennent alors la mise en paquets et l'organisation des distributions dans les lieux de résidence de chacun. Un après-midi est consacré à ces livraisons où les bénévoles vont à la rencontre des personnes âgées et leur permettent de partager un moment convivial bien apprécié en cette période hivernale.

Le Nayrac

Le Foyer rural recherche des personnes prêtes à s'investir pour faire vivre le village

Depuis 1951 Le Foyer Rural a pour mission d'animer le village en favorisant le « bien vivre ensemble ».

Avec son fonctionnement en sections, le Foyer Rural essaye de répondre aux besoins de la population : chorale, aquarelle, théâtre, gym, musique traditionnelle, cinéma, animation et jeunes, les festivals « Eire in Nayrac » et « Des femmes et des courts métrages » v qui donnent une belle image du Nayrac.

Trois co-présidents démissionnaires

Le Foyer rural reste un facilitateur de projets avec une structure moins contraignante. C'est aussi une belle mosaïque de personnes, intergénérationnelle et ouverte aux communes



Le foyer est structuré en sections pour répondre aux besoins de tous les villageois.

des alentours. Lors de la dernière assemblée générale, il a été opté pour un bureau collégial où quatre co-présidents

fonctionnent ensemble. Pour diverses raisons, trois co-présidents ne souhaitent pas renouveler leur engagement. Le foyer

est donc à la recherche de co-présidents pour poursuivre ce fonctionnement ou tout au moins un(e) trésorier (e) et secrétaire.

Assemblée générale le 24 janvier

L'association compte sur votre réaction pour pourvoir ces postes vitaux pour cette belle association.

Si vous désirez vous investir dans cette association appelez Eric au 06 89 12 65 53. Vous serez les bienvenus et contribuerez au bien vivre au Nayrac. L'assemblée générale du Foyer rural aura lieu le samedi 24 janvier mais elle a besoin de réponses avant cette date pour prévoir l'avenir en toute sérénité.

LE NAYRAC

En attendant Noël

Le village décoré pour les fêtes

En cette fin d'année, des décors et des sapins ont été installés dans le village.

Au Nayrac, la cour de la mairie, le jardin devant l'église, la fontaine au carrefour de la rue Principale... présentent un nouveau visage.

Les commerces ne sont pas en reste, en particulier le café-tabac des Voyageurs et l'épicerie-boulangerie de Corinne qui incitent les passants à pousser la porte et découvrir quelques merveilles.



Le carrefour de la fontaine est très accueillant.

Sourires d'Automne

Un repas de fin d'année très apprécié par les adhérents

Les adhérents du club Sourires d'Automne avaient rendez-vous mardi 16 décembre à l'Auberge Fleurie pour leur traditionnel repas de fin d'année.

Dès leur arrivée, les participants étaient accueillis par les membres du bureau qui leur délivraient la carte d'adhésion pour 2026, et encaissaient la cotisation correspondante.

Il était ensuite l'heure de passer à table où de jolis décors étaient en place, et de déguster un menu festif avec les plats traditionnels de Noël : foie gras, dinde aux marrons, fromages et bûches pâtissière et glacée...

La tombola permettait de gagner de jolis lots pour les plus chanceux, mais c'était surtout un moment d'échanges, avant la prochaine rencontre du mardi 6 janvier pour l'après-midi jeux et le partage de la galette.



Les membres du bureau prêts à accueillir les adhérents.

Le Nayrac

Des gagnants dans les commerces

Le Téléthon 2025 s'est achevé au Nayrac par le tirage des grilles chez les commerçants ayant offert les lots : Pauline, Christine et Arnaud sont les gagnants. Auparavant, les autres commerçants et associations avaient participé à la tombola en vendant des billets et en offrant également des lots. Les 2 000 billets vendus ont permis de récompenser les gagnants et d'augmenter la somme reversée à l'AFM sur les six communes du secteur.

Les commerçants et les joueurs ont manifesté leur générosité lors de cette édition. Avec la population, les associations et la municipalité, Le Nayrac apporte son soutien aux malades et à leurs familles, favorisant



Tirage de la grille à l'épicerie.

ainsi le progrès de la recherche. La dernière opération Téléthon se poursuit durant tout le mois à la maison de la vigne avec les vignerons d'Olt.



LE NAYRAC. En attendant Noël

En cette fin d'année, des décors et des sapins ont été installés dans le village. La cour de la mairie, le jardin devant l'église et la fontaine au carrefour de la rue principale présentent un nouveau visage. Les commerces ne sont pas en reste, en particulier le café-tabac des voyageurs et l'épicerie-boulangerie qui incitent les passants à pousser la porte et à découvrir quelques merveilles.

Intercommunalité Les élus actent les dernières décisions de l'année

■ La dernière séance du conseil communautaire de l'année s'est tenue en début de semaine au sein de l'institution.

Le rapport sur le prix et la qualité du service public de gestion des déchets ménagers et assimilés (RPQS) du Smictom Nord-Aveyron pour 2024 a été présenté. Il fait état de 17 189 tonnes de déchets collectés, soit 577 kg par habitant. Les objectifs affichés sont de réduire le poids de la poubelle noire et de maîtriser les coûts de collecte. Les colonnes aériennes, déjà mises en place, permettent une économie de 109 € par tonne collectée comparée aux conteneurs. Le plan prévoit le déploiement de 200 colonnes supplémentaires et l'arrivée du sac orange pour le compostage au deuxième trimestre 2026.

Le débat s'est animé autour de ce choix. Pierre Plagnard a estimé que « dans les centres-villes, les containers restent utiles. Sinon, c'est le service qui s'éloigne de l'usager ». Élodie Gardes, présidente du Smictom, a répondu qu'« Aujourd'hui, on a un contexte budgétaire qui fait que c'est un choix mais aussi un choix budgétaire. Si l'on veut contenir le coût du service sans augmenter la contribution des deux communautés de communes, c'est la seule solution ». Ber-



Dernier conseil communautaire de l'année pour les élus.

nard Scheuer a, lui, regretté les colonnes enterrées : « Je suis très déçu, en termes d'odeurs. Si c'était à refaire, on ne le referait pas ». En conclusion, Nicolas Bessière a salué l'efficacité du dispositif : « Le Smictom a fait un outil performant qui permet de mutualiser le service des ordures ménagères. Sans optimisation, nous aurions dû recourir à l'arme fiscale ».

Divers points

Le conseil a par ailleurs validé un fonds de concours de 10 000 € de la commune d'Estaing pour la construction de deux cottages au camping municipal de la

Chantellerie.

Sur la ZA de Lioujas 3, un terrain est vendu pour l'installation d'un artisan qui prévoit de passer de deux à cinq salariés.

À Entraygues, une aide à l'investissement immobilier est accordée à un commerce pour le réaménagement de son local, avec une équipe appelée à passer de sept à neuf ou dix salariés.

Concernant l'assainissement, le supplément au prix du m³ correspondant à la redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif a été fixé à 0,096 € HT/m³ à compter du 1^{er} janvier.

Le plan intercommunal de sauvegarde (PICS) a été approuvé : outil opérationnel de gestion de crise destiné à organiser la réponse en

cas d'événement significatif impactant la population et le territoire. Les communes de Campuac et Le Cayrol sont les moins exposées aux risques identifiés. Pour permettre l'extension de la Maison de santé de Bozouls, la commune cède à la communauté deux parcelles correspondant à l'emprise au sol du projet et de son parking. Une décision modificative de 400 000 €, sous la forme d'un emprunt éventuel, a été approuvée pour financer l'opération.

En fin de séance, le président a annoncé que la cérémonie des vœux de la communauté de communes se tiendra le 22 janvier à 20 heures, salle Calcaire, au siège de la communauté de communes.

Animations festives

Un programme attractif pour le marché de Noël

Pour sa deuxième édition du marché de Noël, le foyer rural du Nayrac avait préparé un programme attractif..

Dès le début de la journée de ce samedi 13 décembre, les bénévoles mettaient en place les chaiteaux pour accueillir les artisans et les producteurs. Ainsi des bougies, des bijoux, des savons, des accessoires de mode, des tableaux, des couteaux, des biscuits, du miel, des produits à base de canard, des escargots, des bières artisanales... étaient proposés.

On pouvait aussi déguster des crêpes et des gaufres confectionnées par les parents d'élèves de l'école et du vin chaud servi par les jeunes du foyer rural.

C'était aussi un moment musical avec le concert de la chorale nayracoise, À tous Chœurs, en l'église, qui a rassemblé un large public, la prestation des musiciens du Nayrac qui ont accompagné les jeunes danseurs du groupe de l'Étoile de Sébrazac. Des promenades en calèche ravissaient petits et grands en attendant la venue du Père Noël et de ses lutins qui ont distribué des friandises aux enfants.

Ce riche programme a enchanté les visiteurs qui ont pu se divertir et effectuer quelques achats pour offrir ou se faire plaisir...



LE NAYRAC

Unité de vie

Les foires et marchés d'antan, un sujet passionnant pour les résidents

Les résidents de l'Unité de Vie et leurs familles ont passé un agréable après-midi en compagnie de l'historien Julien Alaux. Ce dernier a animé une "conférence" sur les foires et marchés d'antan.

Julien Alaux a illustré ses propos sur le sujet par un diaporama de photos anciennes, des cartes postales, des chansons, des textes écrits par des aînés...

Large et vaste était le sujet : comment se rendait-on dans les foires ? Comment se passaient-elles ? Quelles techniques de négociation étaient utilisées ? Quels étaient les



Les résidents ont apprécié ce moment.

rôles et missions de chacun ? Nombreux étaient les résidents ayant vécu ces mo-

ments au cours de leur vie dans les villages. Ils ont ainsi pu témoigner et échanger sur

ce sujet qui les a fortement intéressés.

Parc naturel régional de l'Aubrac

Évaluation à mi-parcours pour la charte du Parc



Validée en 2018 pour 15 ans, la charte du Parc de l'Aubrac arrive à mi-parcours et doit faire l'objet d'une évaluation. «C'est une étape obligatoire et comme toute politique publique, c'est important d'évaluer sa mise en œuvre» explique Olivier Guiard, directeur du Parc.

La charte d'un parc naturel régional est un projet de territoire concerté, élaboré et mis en œuvre par le syndicat mixte du Parc, les signataires de la charte (État, régions, départements, communes et communautés de communes) et de nombreuses structures agissant sur le territoire.

Cette évaluation consiste principalement à mesurer comment les engagements

pris par l'ensemble des signataires ont été mis en œuvre. Elle est conduite par un bureau d'études indépendant qui déploie des questionnaires, des entretiens et des ateliers de concertation avec les différents partenaires. Elle servira à améliorer les modalités de fonctionnement et la pertinence de l'action commune. «Pour nous, c'est l'occasion d'organiser à nouveau un temps de concertation important avec les acteurs du territoire, sur tous les sujets», précise-t-il. «Évaluer le chemin parcouru nous permettra de tirer des enseignements, des recommandations pour la suite, et d'anticiper la prochaine charte qui devra être rédigée pour les années 2033 à 2048» poursuit Catherine Baur, directrice adjointe au Parc.

Pour compléter ce travail, une enquête tous publics est conduite par un groupe d'étudiants en master Métiers des études et du conseil de l'Université de Montpellier. Celle-ci, plus simple, est destinée à évaluer la connaissance des actions du Parc. Un questionnaire accessible en ligne est ouvert à tous. Les étudiants feront également un travail de contact téléphonique direct auprès de toutes les mairies adhérentes au Parc, partenaires privilégiées dans l'échange entre le Parc et les habitants. Ils viendront aussi en Aubrac pour conduire des entretiens spontanés lors de marchés, à la sortie des écoles... «C'est une chance de pouvoir bénéficier de leur travail, cela nous permet de donner la parole à tous pour alimenter ce tra-

vail» ajoute Céline Carayol, chargée de communication au Parc.

L'évaluation de la Charte du Parc à mi-parcours aboutira en mars 2026, en même temps que les élections municipales. «Évidemment, nous n'avons pas choisi cette temporalité particulière, mais elle nous offre l'opportunité de collecter le témoignage des élus qui vont arriver au terme de leur mandat et de faciliter l'appropriation de l'outil Parc par les prochains élus... Un passage de témoin en quelque sorte» termine Olivier Guiard.

Pour accéder au questionnaire tous publics : <https://sphinx.umontpellier.fr/SurveyServer/s/THbenNgr5c#1>

Estaing

La générosité toujours au rendez-vous



Les animations, organisées dans les communes du canton d'Estaing, se sont terminées à Estaing. Une fois de plus, la générosité des habitants n'est plus à démontrer. Plusieurs événements étaient programmés. Randonnée, après-midi récréatif et goûter avec les pompiers, repas cantonal ont permis à tous, petits et grands, de soutenir le Téléthon.

Les pompiers proposaient un circuit ludique pour les enfants ainsi que la visite de la caserne avec les véhicules, la lance à eau... Après s'être bien amusés, les jeunes ont partagé jus de fruits, crêpes, chocolats et autres gourmandises sucrées en compagnie des randonneurs.

Le soir, la salle d'animation a rassemblé de nombreuses per-

L'aligot, accompagné de rôti, a régalé les convives.

sonnes venues des six communes mais aussi des communes environnantes pour partager le repas préparé par les habitants et les bénévoles. Au cours de cette soirée, les amis musiciens ont assuré la partie musicale pour le plus grand plaisir des danseurs. Ce fut l'occasion de faire le tirage de la tombola doté de nombreux lots offerts par des associations et commerçants.

Un Téléthon réussi grâce à la générosité et à la solidarité des habitants, des bénévoles, des associations, des municipalités, des sapeurs-pompiers, des commerçants et artisans... au service d'une noble cause. Merci à tous.



LE NAYRAC. Le souvenir des foires et marchés d'antan

Les résidents de l'Unité de Vie et leurs familles ont passé un après-midi agréable en compagnie de l'historien Julien Alaux. Il a animé une conférence sur les foires et marchés d'antan, illustrée par un diaporama de photos anciennes, des cartes postales, des chansons et des textes rédigés par des aînés. Le sujet, large et varié, abordait notamment les déplacements vers les foires, leur déroulement, les techniques de négociation et les rôles de chacun. Plusieurs résidents, ayant connu ces pratiques au cours de leur vie dans les villages, ont pu témoigner et échanger autour d'un thème qui les a particulièrement intéressés.

LE NAYRAC

APE et foyer rural

Voyage musical avec le spectacle "Turlututu, chapeau tordu"



Les comédiens avec leurs instruments de musique.



Le Père Noël distribuait des friandises aux enfants.

Dimanche 7 décembre, de nombreux enfants accompagnés de leurs parents se rendaient à l'espace multiculturel du Nayrac où le spectacle "Turlututu, chapeau tordu" était programmé.

Les deux comédiens ont proposé un voyage sur une île où ils ont échoué avec leur bateau. Là ils ont rencontré des personnages : en premier, Turlututu

qui rêve d'apprendre à chanter... Heureusement d'autres viennent à son secours et par là aussi aux deux pirates afin de retrouver Gros Bourdon qui est le seul capable de les aider à reprendre la mer. Ainsi, s'enchaînent chansons et musiques où le public est sollicité pour les accompagner au cours de leur mésaventure. En fin de séance, un autre invité se présenta : le Père Noël qui a distribué des friandises aux enfants tandis

que chacun était invité à partager un goûter, où les gâteaux "maison" aussi variés que délicieux étaient servis.

Ce spectacle organisé par l'APE, en partenariat avec le foyer rural, a aussi permis de collecter des fonds pour le Téléthon avec 1 € sur chaque entrée payante.

Randonnée

À Estaing, une marche pour le Téléthon



Ce samedi 6 décembre, le club des Caminaïres proposait une randonnée autour d'Estaing en faveur du Téléthon.

Malgré une météo peu favorable, trente-sept personnes se sont rassemblés au foirail pour prendre le départ de la randonnée. Régine et Nathalie avaient préparé un agréable cir-

cuit en prenant le chemin de Carays, les vignes, le château d'eau, la Fage, le tour du camping nouvellement aménagé, la Croix-Marie, la pisciculture, l'Escalière pour revenir au centre de secours. Les randonneurs ont terminé cet après-midi sportif et caritatif en compagnie des sapeurs-pompiers qui avaient préparé vin chaud, gourmandises sucrées et autres boissons.

14^e Aveyron des Champions

Les pépites du territoire à l'honneur

Jeudi 4 décembre, la CCI de l'Aveyron a récompensé neuf entreprises et acteurs locaux lors de la 14^e édition de l'Aveyron des Champions, une cérémonie mettant en lumière l'innovation, l'engagement et la vitalité économique du département.

La salle de l'Athyrion à Onet-le-Château a accueilli la 14^e édition de l'Aveyron des Champions, un rendez-vous incontournable pour valoriser les réussites économiques du département. Organisée par la CCI de l'Aveyron, cette soirée a rassemblé acteurs économiques et institutions, soulignant l'importance du lien entre entreprises, collectivités et État.

Parmi les 450 invités figuraient la préfète de l'Aveyron, Claire Chauffour-Rouillard, la sous-préfète de Rodez Véronique Ortet, la sous-préfète de Villefranche-de-Rouergue Catherine Lupion, Jean-Luc Calmely, représentant le président du conseil départemental, ou encore le président de la CCI Occitanie, Jean-François Rezeau, qui avaient répondu à l'invitation du président de la CCI Aveyron, Dominique Costes, et de la directrice Patricia Fontanié. Tous ont été accueillis par le représentant du maire d'Onet-le-Château.

NEUF LAURÉATS

Fidelem SAS, basée à Bozouls, a été distinguée pour son engagement social et environnemental. L'entreprise, spécialisée dans la fabrication de plans de travail, a in-



Basées au Nayrac, les Clés de Do et la Pause Aveyronnaise, de Doriane Riani, facilitent l'hébergement touristique en Nord-Aveyron.

vesti dans une nouvelle ligne de production et robotisé ses ateliers pour réduire la pénibilité. Sa chaudière biomasse utilise les chutes de bois issues de la production, réduisant ainsi son impact écologique. Selon ses dirigeants, David Chassang et Joël Hugonnet, ces choix permettent de moderniser l'entreprise tout en adoptant un modèle durable et responsable.

Les clés de Do, au Nayrac, ont été récompensées pour la transformation digitale. Ce service de conciergerie pour gîtes et logements meublés touristiques, dirigé par Doriane Riani, facilite la gestion d'une quarantaine de biens grâce à une plateforme numérique. Au-delà de la gestion quotidienne, Les clés de Do accompagnent les proprié-

taires dans la valorisation de leurs biens et le développement d'une expérience touristique de qualité, mettant en avant le tourisme durable en Aveyron.

LE ROQUEFORT À L'HONNEUR

La Confédération générale de Roquefort, coup de cœur du jury 2025, a été saluée pour son rôle central dans la filière fromagère aveyronnaise. Rassemblant éleveurs et fabricants, elle assure la promotion et la protection de l'AOP Roquefort, la plus ancienne appellation d'origine protégée de France. Cette année marque le centenaire de l'AOP, et la Confédération a été reconnue non seulement pour son poids économique, mais aussi pour son action

dans la préservation du patrimoine et des savoir-faire traditionnels. Face aux défis de modernisation et de consommation, la filière a su mettre en place des stratégies collectives et innovantes pour assurer sa pérennité.

La cérémonie a été l'occasion, rare, de voir monter sur scène, aux côtés de Jérôme Faramond, Président de la Confédération, les représentants des 7 entreprises de Roquefort : Nicolas Marcinkowski (Gabriel Coulet), Vincent Combes (Maison Combes, Roquefort Le Vieux Berger), Mathilde Deschamps (Société des Caves), Jean-François Ricard (Roquefort Vernières), Nicolas Constant (Cooperative Les Fromageries Occitanes et Roquefort La Pastourelle), Sé-

bastien Leclercq (Fromageries Papillon) et Delphine Carles (Maison Carles).

Parmi les autres lauréats, La Maison Arlabosse (Millau) a été distinguée pour sa dynamique commerciale, alliant tradition et modernité dans la distribution de tissus et linge de maison. Pour l'avenir des territoires, Sampec (Saint-Félix-de-Lunel), spécialisée dans la fabrication d'outils de haute précision, a été mise à l'honneur pour sa transmission familiale et son rôle dans le maintien de l'emploi en milieu rural.

L'international était représenté par 2PS (Montbazens), qui exporte ses prothèses dans le monde entier. Avec 20 salariés et un chiffre d'affaires de 2,5 millions d'euros,

l'entreprise illustre la capacité des sociétés aveyronnaises à se positionner sur les marchés internationaux.

Côté ressources humaines, la Menuiserie Combes (Millau) a été distinguée pour ses initiatives favorisant le bien-être au travail et la fidélisation de ses 93 salariés, tandis que Marie de Livinhac (Decazeville) a été récompensée pour son esprit entrepreneurial et sa créativité avec ses plats lyophilisés destinés aux activités de plein air.

Dans le domaine de la formation et de l'insertion, Sachin Mihdidin, technicien supérieur de maintenance au centre hospitalier Jacques-Puel de Rodez, a montré l'importance de l'alternance et de la formation locale pour répondre aux besoins des entreprises et institutions.

Au-delà des trophées, cette soirée a mis en lumière l'énergie et l'engagement des hommes et des femmes qui font vivre le département. Tourisme, industrie, artisanat, export, services ou agriculture, chaque lauréat illustre à sa manière la vitalité et la diversité du tissu économique local. Comme l'a rappelé la présidente de la CCI, dans un contexte économique incertain, il est essentiel de soutenir l'innovation, la responsabilité et la solidarité pour faire rayonner l'Aveyron.

Économie L'Aveyron des champions : la CCI met à l'honneur ses « pépites »

Offrir un coup de projecteur à l'économie aveyronnaise. C'est tout le sens de la cérémonie de l'Aveyron des champions. Un événement piloté par la Chambre de commerce et d'industrie, qui a connu sa quatorzième édition hier soir, dans la salle de l'Athyrium, à Onet-le-Château, devant environ 450 personnes, dont de nombreux acteurs du territoire. Un moment pensé pour célébrer les réussites de l'économie locale et ses visages, qui œuvrent au quotidien pour la faire vivre. « Ces prix mettent en valeur la dynamique d'entreprise, leur savoir-faire, leur sens d'innovation et l'envie d'entreprendre à l'aveyronnaise », résume Dominique Costes, président de la CCI, accompagné par son président régional, Jean-François Rezeau. Ce, bien que comme il l'a rappelé, le contexte actuel, national comme international, donne du fil à retordre aux patrons, dans l'incapacité de se projeter. « On a besoin de mettre en lumière l'énergie positive des lauréats », contrebalance-t-il.

Alors, huit « pépites » aveyronnaises ont été distinguées dans des prix mettant en lumière plusieurs pans du monde de l'entreprise, des ressources humaines à l'export en passant par la transformation digitale. Quand un neuvième prix un peu spécial a été décerné, celui du talent Campus XII^e avenue. Soit la mise à l'honneur d'un ancien étudiant passé par les rangs de l'organisme de formation de la CCI, avant de mettre à profit ses compétences dans l'écosystème local. Cette année, le lauréat se nomme Sachin Mihdidin et opère comme technicien supérieur de maintenance pour le centre hospitalier Jacques-Puel de Rodez (et tous les établissements du Nord-Aveyron). De quoi valoriser l'économie depuis sa racine. « Former ici pour travailler ici », comme aime le dire le président de la CCI. Pour pourquoi pas voir naître de belles graines de champions. Dans un rendez-vous prisé, qui semble encore avoir de beaux jours devant lui.

TEXTES ET PHOTOS ALEXIS ROUX



Prix de la transmission digitale Les clés de Do (Le Nayrac)

Accompagner les gîtes et les logements meublés touristiques. C'est tout le concept des plateformes numériques Les clés de Do et La pause aveyronnaise, créées depuis Le Nayrac par Doriane Riani. Un service de conciergerie qui profite actuellement à une quarantaine de biens contribuant à développer le tourisme vert en Nord-Aveyron. Pour se faciliter la tâche et favoriser la relation avec ses clients, celle-ci s'appuie sur les plateformes numériques, un choix récompensé par la CCI.



Alimentation

Le Sénat dit stop au Nutri-Score

Le débat autour du Nutri-Score continue de s'intensifier. Depuis mars, le sénateur Jean-Claude Anglars multiplie les interventions auprès du gouvernement pour obtenir une clarification de ce système d'étiquetage nutritionnel.

La question s'est encore complexifiée après la décision de la Commission européenne, qui a acté en février «le retrait du Nutri-Score obligatoire».

La France, qui applique cet affichage depuis 2017, a néanmoins choisi de le faire évoluer. Un nouvel algorithme, aux critères ajustés, est entré en vigueur en mars 2025. Mais pour Jean-Claude Anglars, la réforme reste insuffisante. Il défend un Nutri-Score capable de prendre en compte «l'équilibre alimentaire, les qualités nutritionnelles et les bienfaits pour

le système immunitaire», des éléments qu'il juge indispensables pour consolider la confiance entre consommateurs et producteurs.

En parallèle, le sénateur a déposé, avec Jean-François Longent et 85 de leurs collègues, un texte visant à exempter de l'obligation du Nutri-Score les produits sous signes officiels de qualité, les produits fermiers et les productions traditionnelles. L'objectif est d'éviter que de tels aliments soient dénaturés ou pénalisés par un affichage qu'ils jugent inadapté.

La tension est montée d'un cran lorsque l'obligation d'aposer le Nutri-Score a été introduite dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS). Jean-Claude Anglars dénonce une «méthode» inacceptable : selon lui, «au détour du PLFSS», certains députés ont ajouté une disposition imposant le Nu-

tri-Score sur tous les produits alimentaires, assortie d'une taxe de 5% du chiffre d'affaires» en cas de non-respect.

L'Assemblée nationale avait déjà accordé une première exemption aux produits AOP et IGP, «parce que l'on sait combien le Nutri-Score les pénalise». Lors de l'examen au Sénat, les parlementaires ont élargi cette liste. Le sénateur Anglars explique avoir défendu un amendement visant à «clarifier au maximum la liste des produits exemptés : AOP, IGP, produits fermiers et produits bruts» afin de protéger les petits producteurs.

Surtout, les sénateurs ont estimé impossible de rendre le Nutri-Score obligatoire «contre l'avis de l'Union européenne» sans un débat approfondi sur l'algorithme et ses critères. Pour Jean-Claude Anglars, on ne peut pas fonder une réforme de cette ampleur sur «le seul



prisme d'une fiscalité supplémentaire» qui nuirait à des producteurs déjà fragilisés : «Stop à l'entrave ! Stop à la folie fiscale !»

En conséquence, le Sénat a choisi de supprimer l'article instaurant cette nouvelle taxe de 5%. Une décision que le sénateur résume ainsi : «Notre

agriculture française et l'excellence de nos produits méritent mieux.»

Impôt sur le revenu

Les chiffres par commune : qui paye, où et combien ?

Les chiffres de l'impôt sur le revenu donnent un aperçu de la répartition de la richesse sur le territoire. Ils permettent également de connaître, par commune, le nombre de foyers imposables, l'impôt moyen payé par ces mêmes foyers, ainsi que le revenu fiscal de référence moyen. En voici un aperçu dans les communes de plus de 500 habitants du territoire du Bulletin d'Espalion en Aveyron (et deux communes du Cantal, Montsalvy et Chaudes-Aigues).

Chaque année, les données concernant l'impôt sur le revenu sont rendues publiques par le Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie. Sur la base des revenus de 2023 déclarés en 2024, nous avons extrait les données reproduites dans les tableaux ci-dessous.

Ces données sont des moyennes qui fluctuent d'autant plus que le nombre

d'habitants est restreint, il convient donc de les relativiser.

Elles donnent néanmoins un aperçu des types de dynamiques économiques par secteur géographique, les bassins urbains présentant en général des populations plus actives et plus soumises à l'impôt, les zones rurales des pourcentages plus élevés de petits revenus et de retraités.

DISPARITÉS DÉPARTEMENTALES

Espalion, avec un impôt net moyen de 2.580 €, se place au-dessus de la moyenne départementale (2.248 €) devant Millau (2.552 €), mais derrière Bozouls (3.176 €) et Villefranche-de-Rouergue (2.759 €), Rodez étant en tête des communes du département (3.193 €).

Sur le secteur du Bulletin d'Espalion, les communes les



En 2023 à Espalion, 43% des foyers étaient imposables, l'impôt net moyen payé par foyer imposable était de 2.580 €, et le revenu fiscal net de référence était de 27.765 €.

plus proches de la couronne ruthénoise ont en général un plus fort taux de foyers imposables, et l'impôt net payé par ces foyers est en général plus élevé, tout comme le revenu

fiscal de référence moyen de l'ensemble des foyers de ces communes.

Enfin, en ce qui concerne le pourcentage de foyers imposables, il évolue en fonction de la politique fiscale : en Aveyron, il est passé de 43,9% en 2000 à 47% en 2010, chutant à 37% en 2025, avant de re-

monter à 48% en 2019 (un record), puis de se stabiliser à environ 40% depuis 2020.

Mais globalement, de moins en moins de contribuables payent l'impôt sur le revenu, au niveau national comme départemental.

XP

Nombre de foyers fiscaux imposables par commune

Calculé d'après les chiffres du ministère, vous trouverez ci-dessous le pourcentage de foyers fiscaux imposés (et leur nombre par rapport au nombre total de foyers fiscaux) de chaque commune de plus de 500 habitants du secteur du Bulletin d'Espalion. Ils concernent l'impôt sur le revenu de l'année 2023, déclaré en 2024.

Pour la France, ce pourcentage est de 45,3% (18,8 millions de foyers imposés sur 41,5 millions, et de 40,2% pour l'Aveyron (68.815 foyers sur 171.261).

Espalion (4.607 hab.) 43% (1.237 foyers imposables sur 2.882 foyers fiscaux)	Palmas d'Aveyron (1.027 hab.) 39,6% (229 sur 578)
Séverac d'Aveyron (4.044 hab.) 39% (1.013 sur 2.591)	Entraygues-sur-Truyère (970 hab.) 35,7% (239 sur 670)
Bozouls (3.006 hab.) 45,6% (801 sur 1.757)	Montsalvy (832 hab.) 36,3% (194 sur 534)
Saint-Geniez d'Olt et d'Aubrac (2.167 hab.) 38,4% (525 sur 1.369)	Chaudes-Aigues (814 hab.) 36,6% (188 sur 514)
Laissac - Séverac (2.148 hab.) 38,1% (516 sur 1.354)	Saint-Amans-des-Côts (732 hab.) 38,8% (155 sur 399)
l'Église (2.148 hab.) 38,1% (516 sur 1.354)	Saint-Laurent d'Olt (631 hab.) 36,1% (133 sur 368)
Montrozier (Gages) (1.748 hab.) 47,9% (449 sur 937)	Castelnaud-de-Mandailles (567 hab.) 37,8% (118 sur 312)
Argences en Aubrac (1.597 hab.) 35,2% (350 sur 993)	Le Nayrac (546 hab.) 36,9% (122 sur 331)
Conques-en-Rouergue (1.555 hab.) 36% (359 sur 997)	Sébrzac (533 hab.) 35,6% (78 sur 219)
La Loubière (Lioujas) (1.529 hab.) 56,6% (481 sur 850)	Lacroix-Barrez (531 hab.) 35,4% (109 sur 308)
Saint-Côme d'Olt (1.446 hab.) 40,9% (354 sur 865)	Montpeyroux (519 hab.) 38,7% (123 sur 318)
Laguiolle (1.215 hab.) 45% (351 sur 780)	Saint-Chély d'Aubrac (517 hab.) 32,7% (101 sur 309)
Rodelle (1.097 hab.) 50,4% (314 sur 623)	Taussac (508 hab.) 37,9% (113 sur 298)
Bertholène (1.049 hab.) 41,7% (237 sur 569)	Estaing (507 hab.) 40,8% (137 sur 336)

Revenu fiscal de référence par foyer fiscal

Calculé d'après les chiffres du ministère, vous trouverez ci-dessous le revenu fiscal de référence moyen annuel par foyer fiscal dans les communes de plus de 500 habitants du secteur du Bulletin d'Espalion. Ils concernent l'impôt sur le revenu de l'année 2023, déclaré en 2024. Ce montant est calculé sur la base de l'ensemble des foyers fiscaux, imposables et non imposables.

Pour la France, ce montant est de 31.463 €, et pour l'Aveyron de 27.060 €. Ramené au mois, ce revenu fiscal de référence est de 2.255 € pour les foyers fiscaux de l'Aveyron, qui se place au 66^e rang des départements (contre 2.184 euros l'année précédente, et la 61^e place).

Espalion (4.607 hab.) 27.765 €	Palmas d'Aveyron (1.027 hab.) 28.584 €
Séverac d'Aveyron (4.044 hab.) 26.937 €	Entraygues-sur-Truyère (970 hab.) 23.688 €
Bozouls (3.006 hab.) 33.970 €	Montsalvy (832 hab.) 24.465 €
Saint-Geniez d'Olt et d'Aubrac (2.167 hab.) 23.601 €	Chaudes-Aigues (814 hab.) 23.446 €
Laissac - Séverac (2.148 hab.) 26.580 €	Saint-Amans-des-Côts (732 hab.) 26.222 €
l'Église (2.148 hab.) 26.580 €	Saint-Laurent d'Olt (631 hab.) 26.110 €
Montrozier (Gages) (1.748 hab.) 34.684 €	Castelnaud-de-Mandailles (567 hab.) 26.147 €
Argences en Aubrac (1.597 hab.) 24.051 €	Le Nayrac (546 hab.) 26.046 €
Conques-en-Rouergue (1.555 hab.) 26.391 €	Sébrzac (533 hab.) 26.655 €
La Loubière (Lioujas) (1.529 hab.) 39.187 €	Lacroix-Barrez (531 hab.) 26.696 €
Saint-Côme d'Olt (1.446 hab.) 25.772 €	Montpeyroux (519 hab.) 28.657 €
Laguiolle (1.215 hab.) 29.984 €	Saint-Chély d'Aubrac (517 hab.) 23.260 €
Rodelle (1.097 hab.) 36.839 €	Taussac (508 hab.) 24.578 €
Bertholène (1.049 hab.) 27.845 €	Estaing (507 hab.) 27.563 €

Impôt sur le revenu net payé par foyer fiscal imposable

Calculé d'après les chiffres du ministère, vous trouverez ci-dessous le montant net moyen de l'impôt acquitté par foyer fiscal imposable dans les communes de plus de 500 habitants du secteur du Bulletin d'Espalion. Ils concernent l'impôt sur le revenu de l'année 2023, déclaré en 2024.

Pour la France, ce montant est de 4.473 €, et pour l'Aveyron de 2.248 €.

Espalion (4.607 hab.) 2.580 €	Palmas d'Aveyron (1.027 hab.) 1.444 €
Séverac d'Aveyron (4.044 hab.) 1.880 €	Entraygues-sur-Truyère (970 hab.) 2.125 €
Bozouls (3.006 hab.) 3.176 €	Montsalvy (832 hab.) 2.944 €
Saint-Geniez d'Olt et d'Aubrac (2.167 hab.) 1.825 €	Chaudes-Aigues (814 hab.) 1.732 €
Laissac - Séverac (2.148 hab.) 2.323 €	Saint-Amans-des-Côts (732 hab.) 1.839 €
l'Église (2.148 hab.) 2.323 €	Saint-Laurent d'Olt (631 hab.) 2.691 €
Montrozier (Gages) (1.748 hab.) 3.011 €	Castelnaud-de-Mandailles (567 hab.) 1.393 €
Argences en Aubrac (1.597 hab.) 1.550 €	Le Nayrac (546 hab.) 1.813 €
Conques-en-Rouergue (1.555 hab.) 1.805 €	Sébrzac (533 hab.) 2.182 €
La Loubière (Lioujas) (1.529 hab.) 3.335 €	Lacroix-Barrez (531 hab.) 2.366 €
Saint-Côme d'Olt (1.446 hab.) 2.073 €	Montpeyroux (519 hab.) 2.546 €
Laguiolle (1.215 hab.) 2.412 €	Saint-Chély d'Aubrac (517 hab.) 2.040 €
Rodelle (1.097 hab.) 3.320 €	Taussac (508 hab.) 1.156 €
Bertholène (1.049 hab.) 1.598 €	Estaing (507 hab.) 2.851 €